



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} août 2016

L'État annonce la signature d'un contrat d'acquisition de la participation de Bpifrance au capital d'Eramet

L'État, par l'intermédiaire de l'Agence des participations de l'État (APE), annonce avoir signé, le 1^{er} août 2016, avec Bpifrance Participations, un contrat d'acquisition portant sur la participation détenue par cette dernière dans Eramet, via la société FSI Equation, pour un montant d'environ 246 millions d'euros.

A l'issue de la réalisation de cette opération, qui devrait intervenir d'ici fin août 2016, la participation de l'État via FSI Equation au capital de l'entreprise sera de 25,66%.

Contact presse Agence des participations de l'État :

Charlotte NEUVY : 01 44 87 70 42 - charlotte.neuvy@ape.gouv.fr